

CADET AWARD FOR BRAVERY

MÉDAILLE DE BRAVOURE POUR CADETS

GENERAL

1. The Cadet Award of Bravery may be awarded to a cadet who performs an outstanding deed of valour involving risk of life in attempting to save the life or property of others.

GÉNÉRALITÉS

1. La Médaille de bravoure pour cadets peut être décernée à un cadet qui accomplit un acte de bravoure exceptionnel, au mépris de sa propre vie, en tentant de sauver la vie ou les biens d'autrui.

DESCRIPTION

2. This decoration consists of a circular silver medallion with ribbon. On the obverse, in relief, the heads and shoulders of three cadets, one from each of the three elements, and below the words: FOR BRAVERY – POUR BRAVOURE. The ribbon, 1.5 inches wide (3.8 cm), is light blue in the centre and is bordered on both sides by a vertical red stripe and then a vertical navy blue stripe.

DESCRIPTION

2. Cette décoration comprend un médaillon circulaire argenté avec ruban. À l'avant du médaillon, en relief, la tête et les épaules de trois cadets, un de chacun des trois éléments, dessous l'inscription : FOR BRAVERY – POUR BRAVOURE. Le ruban, 1.5 pouces de largeur (3.8 cm), est bleu pâle au centre. De chaque côté du bleu pâle, une rayure verticale rouge et ensuite une rayure bleu-marine.

3. A metal bar at the top of the ribbon reads CANADA and a second metal bar at the bottom of the ribbon, to which the medallion is joined, reads CADET.

3. Une barrette en métal gravée CANADA s'attache au bout supérieur du ruban. Une deuxième barrette, à laquelle se joint le médaillon et qui est gravée CADET, s'attache à la partie inférieure du ruban.

4. The navy blue represents the affiliation between the Royal Canadian Sea Cadets and the Royal Canadian Navy, the red is for the affiliation between the Royal Canadian Army Cadets and the Canadian Army and the light blue is for the affiliation between the Royal Canadian Air Cadets and the Royal Canadian Air Force.

4. Le bleu marine représente l'affiliation entre les Cadets de la Marine royale canadienne et la Marine royale canadienne, le rouge l'affiliation entre les Cadets royaux de l'Armée canadienne et l'Armée canadienne et le bleu pâle l'affiliation entre les Cadets de l'Aviation royale du Canada et l'Aviation royale du Canada.

5. The Cadet Award for Bravery is presented with an accompanying certificate.

5. La Médaille de bravoure pour cadets est présentée avec un certificat.

6. For cadets who have received this medal and wish to have it court mounted, a request for extra ribbon free of charge can be sent to:

6. Pour les récipiendaires ayant reçu cette médaille et qui désirent la faire monter, une demande de ruban supplémentaire sans frais peut être envoyée à l'adresse suivante:

Chief Reserves and Cadets
National Defence Headquarters
101 Colonel By Drive
Ottawa, ON KIA 0K2

Chef - Réserves et Cadets
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

TERMS OF REFERENCE

7. Awarding of the Cadet Award of Bravery is governed by the following terms:
- a. the Cadet Corps Commanding Officer (CO) is the nominating authority for awarding of the Cadet Award of Bravery and he/she shall obtain the concurrence of the local sponsoring committee and provincial League;
 - b. the recommendation, together with the League and sponsoring committee concurrence, shall be forwarded through RCSUs for onward transmission to D Cds & JCR; and
 - c. the approving authority is the National Cadet Honours and Awards Committee.

NOTIFICATION OF AWARD

8. Notification that a cadet has been awarded the Cadet Award of Bravery shall be sent to the applicable Regional Cadet Support Unit (RCSU) who shall notify the CO of the cadet corps.
9. The RCSU shall issue a press release explaining the circumstances surrounding the act for which the medal is awarded.

ATTRIBUTION

7. Les conditions suivantes régissent l'octroi de la Médaille de bravoure pour cadets:
- a. le commandant (cmdt) du corps est celui qui propose l'attribution de la Médaille de bravoure pour cadets et il/elle obtiendra l'accord du comité répondant et du niveau provincial de la ligue concernée;
 - b. la recommandation, avec l'accord de la Ligue et le comité répondant, sera acheminée par l'entremise des URSC au D Cad & JCR; et
 - c. le Comité de décorations et récompenses nationales des cadets est l'autorité approbatrice.

AVIS DE L'OCTROI DE LA MÉDAILLE

8. L'avis indiquant qu'un cadet a reçu la Médaille de bravoure pour cadets sera envoyé à l'Unité Régionale de Soutien aux Cadets (URSC) concerné qui avisera le cmdt du corps de cadets.
9. L'URSC publiera un communiqué de presse expliquant les circonstances entourant l'acte pour lequel la médaille est décernée.